

RCS : PARIS  
Code greffe : 7501

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2008 B 15851  
Numéro SIREN : 492 054 937  
Nom ou dénomination : SOCIABBLE

Ce dépôt a été enregistré le 13/10/2022 sous le numéro de dépôt 138136

Formulaire obligatoire (article 53 A  
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise <u>SAS SOCIABBLE</u>		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* <u>12</u>		
Adresse de l'entreprise <u>22 rue Chapon 75003 PARIS</u>		Durée de l'exercice précédent* <u>12</u>		
Numéro SIRET* <u>4 9 2 0 5 4 9 3 7 0 0 0 4 9</u>		Certifié conforme Néant <input type="checkbox"/>		
		Exercice N clos le, <u>31/12/2021</u>		
		Brut 1		
		Amortissements, provisions 2		
		Net 3		
		DocuSigned by: <b>JEAN-LOUIS BENARD</b> B8006FEC314D4EC...		
Capital souscrit non appelé (I)		AA		
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB		
	Frais de développement *	CX		
	Concessions, brevets et droits similaires	AF	1 200 000	
	Fonds commercial (1)	AH	400 000	
	Autres immobilisations incorporelles	AJ		
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		
	Terrains	AN		
	Constructions	AP		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR		
	Autres immobilisations corporelles	AT	81 781	
Immobilisations en cours	AV			
Avances et acomptes	AX			
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		
	Autres participations	CU	46 282	
	Créances rattachées à des participations	BB		
	Autres titres immobilisés	BD		
	Prêts	BF		
	Autres immobilisations financières*	BH	35 789	
<b>TOTAL (II)</b>		BJ	1 763 853	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	
		En cours de production de biens	BN	
		En cours de production de services	BP	
		Produits intermédiaires et finis	BR	
		Marchandises	BT	
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	84
		Clients et comptes rattachés (3)*	BX	2 718 664
		Autres créances (3)	BZ	606 108
	DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé	CB	
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres : .....	CD	20 863
	Disponibilités	CF	5 515 184	
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)*	CH	213 702	
	<b>TOTAL (III)</b>	CJ	9 074 607	
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW		
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM		
	Ecarts de conversion actif* (VI)	CN	28 528	
	<b>TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)</b>	CO	10 866 990	
Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) part à moins d'un an des immobilisations financières nettes		
Clause de réserve de propriété :*	Immobilisations : Non recensée	Stocks : Non recensée	(3) Part à plus d'un an CR	
			Créances : Non recensée	

Formulaire obligatoire (article 53 A  
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		SAS SOCIAB5LE		Néant <input type="checkbox"/> *		
					Exercice N	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 2 437 960 )			DA	2 437 960	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...			DB		
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK )			DC		
	Réserve légale (3)			DD	8 000	
	Réserves statutaires ou contractuelles			DE		
	Réserves réglementées (3)* ( Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours BI )			DF		
	Autres réserves ( Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ )			DG		
	Report à nouveau			DH	( 1 436 466)	
	<b>RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)</b>			DI	315 612	
	Subventions d'investissement			DJ		
	Provisions réglementées *			DK		
<b>TOTAL (I)</b>			DL	1 325 105		
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs			DM		
	Avances conditionnées			DN		
	<b>TOTAL (II)</b>			DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques			DP	28 679	
	Provisions pour charges			DQ		
	<b>TOTAL (III)</b>			DR	28 679	
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles			DS	2 428 746	
	Autres emprunts obligataires			DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)			DU	1 531 834	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI )			DV	77 924	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			DW	20 625	
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés			DX	340 502	
	Dettes fiscales et sociales			DY	799 778	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			DZ		
Compte régul.	Autres dettes			EA	124 025	
	Produits constatés d'avance (4)			EB	2 894 388	
<b>TOTAL (IV)</b>			EC	8 217 826		
Ecart de conversion passif* (V)			ED	2 714		
<b>TOTAL GÉNÉRAL (I à V)</b>			EE	9 574 326		
RENOIS	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital			IB		
	(2) Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)		IC		
		Ecart de réévaluation libre		ID		
		Réserve de réévaluation (1976)		IE		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *			EF		
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an			EG	5 808 538		
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP			EH	31 834		

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A  
du Code général des impôts)

		Exercice N						
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total		
Désignation de l'entreprise : SAS SOCIABBLE		Néant <input type="checkbox"/> *						
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA		FB		FC		
	Production vendue { biens * services *	FD		FE		FF		
		FG	3 301 734	FH	2 435 554	FI	5 737 288	
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	3 301 734	FK	2 435 554	FL	5 737 288	
	Production stockée*					FM		
	Production immobilisée*					FN		
	Subventions d'exploitation					FO		
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)					FP	7 193	
	Autres produits (1) (11)					FQ	5 361	
	<b>Total des produits d'exploitation (2) (I)</b>						FR	5 749 844
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS		
	Variation de stock (marchandises)*					FT		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV		
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*					FW	1 192 272	
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	109 453	
	Salaires et traitements*					FY	2 741 721	
	Charges sociales (10)					FZ	1 150 894	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations { - dotations aux amortissements* - dotations aux provisions*					GA	251 241
							GB	
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*					GC	
		Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD	
Autres charges (12)						GE	4 651	
<b>Total des charges d'exploitation (4) (II)</b>						GF	5 450 236	
<b>1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)</b>						GG	299 607	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée*					(III) GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré*					(IV) GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ		
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	8 642	
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM	49 997	
	Différences positives de change					GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO		
<b>Total des produits financiers (V)</b>						GP	58 639	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ	213	
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	42 703	
	Différences négatives de change					GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT		
<b>Total des charges financières (VI)</b>						GU	42 917	
<b>2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)</b>						GV	15 722	
<b>3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)</b>						GW	315 330	

(RENOIS : voir tableau n° 2053) \* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise <u>SAS SOCIABBLE</u>		Néant <input type="checkbox"/> *		
		<b>Exercice N</b>		
<b>PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	IIA	4 653	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB		
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC		
	<b>Total des produits exceptionnels (7) (VII)</b>	HD	4 653	
<b>CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	1 600	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF		
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)	HG		
	<b>Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)</b>	HH	1 600	
<b>4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)</b>		HI	3 053	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		IJJ		
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK	2 772	
<b>TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)</b>		HL	5 813 137	
<b>TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)</b>		HM	5 497 525	
<b>5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)</b>		HN	315 612	
<b>RENVOIS</b>	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO		
	(2) Dont	produits de locations immobilières	HY	
		produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG	
	(3) Dont	- Crédit-bail mobilier *	HP	
		- Crédit-bail immobilier	HQ	
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IH		
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	IJ	8 642	
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK		
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art.238 bis du C.G.I.)	HX	49 050	
	(6ter)	Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC	
		Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles ( art. 39 quinquies D)	RD	
	(9) Dont transferts de charges	A1	7 193	
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A2		
		(Dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS) <b>A5</b>		
	(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3		
(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4			
(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles :	facultatives <b>A6</b>	obligatoires <b>A9</b>		
	Dont cotisations facultatives Madelin <b>A7</b>	Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite <b>A8</b>		
(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :	Exercice N			
	Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels		
Autres charges exceptionnelles sur opérations de gestion	1 600			
Autres produits exceptionnels sur opérations de gestion		4 653		
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :	Exercice N			
	Charges antérieures	Produits antérieurs		

## Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SAS SOCIABBLE

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2021, dont le total est de 9 574 326 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégagant un bénéfice de 315 612 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2021 au 31/12/2021.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 11/05/2022 par les dirigeants de l'entreprise.

### Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2021 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 modifié à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels. Les comptes sont établis conformément au PCG.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

### Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, ne sont pas rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

#### Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

\* Concessions, logiciels et brevets :

Logiciels : 5 ans

\* Matériel de bureau : 5 à 10 ans

\* Matériel informatique :

1 à 5 ans

\* Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

## Règles et méthodes comptables

### Fonds commercial

Dans le cadre de l'application du règlement ANC n°2015-06, l'entreprise considère que l'usage de son fonds commercial n'est pas limité dans le temps. Un test de dépréciation est effectué en comparant la valeur nette comptable du fonds commercial à sa valeur vénale ou à la valeur d'usage. La valeur vénale est déterminée suivant des critères de rentabilité économique, d'usages dans la profession. Une provision pour dépréciation est comptabilisée le cas échéant.

### Titres de participations

Les titres de participation sont évalués à leur coût d'acquisition hors frais accessoires.  
La valeur d'inventaire des titres correspond à la valeur d'utilité pour l'entreprise. Elle est déterminée en fonction de l'actif net de la filiale, de sa rentabilité et de ses perspectives d'avenir. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure au coût d'acquisition, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

### Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

### Provisions

Toute obligation actuelle résultant d'un événement passé de l'entreprise à l'égard d'un tiers, susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante, et couvrant des risques identifiés, fait l'objet d'une comptabilisation au titre de provision.

### Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

### Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

### Opérations en devises

Lors d'acquisition d'actif en monnaie étrangère, le taux de conversion utilisé est le taux de change à la date d'entrée ou, le cas échéant, celui de la couverture si celle-ci a été prise avant l'opération. Les frais engagés pour mettre en place les couvertures sont également intégrés au coût d'acquisition.

Les dettes, créances, disponibilités en devises figurent au bilan pour leur contre-valeur au cours de fin d'exercice. La différence résultant de l'actualisation des dettes et créances en devises à ce dernier cours est portée au bilan en écart de conversion.

Les pertes latentes de change non compensées font l'objet d'une provision pour risques, en totalité suivant les modalités réglementaires.

### Engagement de retraite

La convention collective de l'entreprise prévoit des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé un accord particulier.

Les engagements correspondants font l'objet d'une mention intégrale dans la présente annexe.

L'indemnité de départ à la retraite est déterminée en appliquant une méthode tenant compte des salaires projetés de fin de carrière, du taux de rotation du personnel, de l'espérance de vie et d'hypothèses d'actualisation des versements prévisibles.

## Règles et méthodes comptables

Les hypothèses actuarielles retenues sont les suivantes :

- Taux d'actualisation : 0,98 %
- Taux de croissance des salaires : 2 %
- Age de départ à la retraite : 67 ans
- Taux de rotation du personnel : 0 %
- Table de taux de mortalité : Table INSEE 2014-2016

Les engagements en matière de retraite ne sont valorisés dans l'annexe des comptes, uniquement pour les salariés présents en CDI ayant plus de 50 ans à la clôture de l'exercice.

### Conséquences de l'événement Covid-19

L'événement Covid-19 n'a pas eu d'impact significatif sur le patrimoine, la situation financière et les résultats de l'entreprise. Néanmoins, étant toujours en cours à la date d'établissement des comptes annuels, l'entreprise est en incapacité d'en évaluer les conséquences précises sur les exercices à venir.

La situation sanitaire liée au Covid 19 n'a pas eu d'impact sur les comptes annuels au 31 décembre 2021.

L'impact n'est pas quantifiable, ainsi que les conséquences financières.

Aucun facteur tangible à venir ne remet en cause le principe de continuité de l'exploitation.

## Faits caractéristiques

### Faits essentiels de l'exercice ayant une incidence comptable

Aux termes des décisions de l'assemblée générale extraordinaire et ordinaire des associés en date du 31 mars 2021 et de celle du président de la Société en date du 30 avril 2021, le capital social a été réduit d'un montant de 459 860 euros par voie d'annulation de 45 986 actions, en suite de leur rachat par la Société. Le capital social est désormais fixé à la somme de 2 437 960 euros.

Lors de l'assemblée générale extraordinaire et ordinaire des associés en date du 31 mars 2021, il a été procédé à l'émission d'un emprunt obligataire.

Cet emprunt prend la forme d'une émission d'obligations convertibles en actions.

Le montant définitif de l'emprunt est de 2.388.663 euros, somme totalement libérée au 30 avril 2021.

L'emprunt est composé de 88.469 obligations convertibles en actions ordinaires de la Société d'une valeur nominale de 27 euros.

Les OCA portent intérêt au taux annuel de 2,5%.

La date d'échéance de l'emprunt est fixée au 5ème anniversaire de la date de Souscription, soit le 30 avril 2026.

Les assemblées générales des 31 mars 2021 et 30 avril 2021 ont décidé l'émission et l'attribution de 5 478 bons de souscription de parts de créateurs d'entreprise "BSPCE 2021" au profit de salariés et dirigeants soumis au régime des salariés. Les "BSPCE 2021" ont été intégralement émis et attribués gratuitement aux attributaires à compter du jour de leur émission. Chaque "BSPCE 2021" donne le droit à son titulaire de souscrire à une action nouvelle ordinaire de la Société, au prix unitaire de 10,00 euros de valeur nominale augmentée d'une prime d'émission définie au plan.

Les bénéficiaires pourront exercer les BSPCE exerçables pendant une période de 7 ans, soit jusqu'au 30 avril 2028 dans les conditions énoncées au plan.

Les bénéficiaires doivent être :

- salarié de la société ou être détaché, muté, expatrié dans une filiale de la société.
- ne pas se trouver en période de préavis suite à une démission ou un licenciement.

Au 31/12/2021, l'ensemble des bons émis remplissent potentiellement les conditions requises au titulaire pour exercer ses droits.

### Autres éléments significatifs

L'assemblée générale du 31 juillet 2017 a décidé l'émission et l'attribution de 278 bons de souscription de parts de créateurs d'entreprise "BSPCE 2017" au profit de salariés et dirigeants soumis au régime des salariés. Les "BSPCE 2017" ont été intégralement émis et attribués gratuitement aux attributaires à compter du jour de leur émission. Chaque "BSPCE 2017" donne le droit à son titulaire de souscrire à une action nouvelle ordinaire de la Société, au prix unitaire de 834,00 euros, soit 10,00 euros de valeur nominale augmentée d'une prime d'émission de 824,00 euros.

Les titulaires des "BSPCE 2017" pourront souscrire aux actions ordinaires nouvelles auxquelles donnent droits les "BSPCE 2017" qu'après l'expiration d'un délai de deux ans à compter de leur émission, soit à compter du 31 juillet 2019.

Les bénéficiaires pourront exercer les BSPCE exerçables pendant une période de 7 ans, soit jusqu'au 31 juillet 2024.

Les bénéficiaires doivent être :

- salarié de la société ou être détaché, muté, expatrié dans une filiale de la société.
- ne pas se trouver en période de préavis suite à une démission ou un licenciement.

Au 31/12/2021, seuls 234 BSPCE sur les 278 émis, remplissent potentiellement les conditions requises au titulaire pour exercer ses droits. Ces droits sont exerçables à compter du 31/07/2019 jusqu'au 31/07/2024.

## Faits caractéristiques

Les assemblées générales des 24 et 27 décembre 2019 ont décidé l'émission et l'attribution de 114 003 bons de souscription de parts de créateurs d'entreprise "BSPCE 2019" au profit de salariés et dirigeants soumis au régime des salariés. Les "BSPCE 2019" ont été intégralement émis et attribués gratuitement aux attributaires à compter du jour de leur émission. Chaque "BSPCE 2019" donne le droit à son titulaire de souscrire à une action nouvelle ordinaire de la Société, au prix unitaire de 10,00 euros de valeur nominale augmentée d'une prime d'émission définie au plan.

Les bénéficiaires pourront exercer les BSPCE exerçables pendant une période de 7 ans, soit jusqu'au 26 décembre 2026 dans les conditions énoncées au plan.

Les bénéficiaires doivent être :

- salarié de la société ou être détaché, muté, expatrié dans une filiale de la société.
- ne pas se trouver en période de préavis suite à une démission ou un licenciement.

Au 31/12/2021, l'ensemble des bons émis remplissent potentiellement les conditions requises au titulaire pour exercer ses droits.

## Notes sur le bilan

## Actif immobilisé

## Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial	400 000			400 000
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	1 200 000			1 200 000
<b>Immobilisations incorporelles</b>	<b>1 600 000</b>			<b>1 600 000</b>
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers				
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	58 933	22 848		81 781
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
<b>Immobilisations corporelles</b>	<b>58 933</b>	<b>22 848</b>		<b>81 781</b>
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations	46 283			46 283
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières	35 790			35 790
<b>Immobilisations financières</b>	<b>82 073</b>			<b>82 073</b>
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>	<b>1 741 006</b>	<b>22 848</b>		<b>1 763 854</b>

## Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
<b>Ventilation des augmentations</b>				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions		22 848		22 848
Apports				
Créations				
Réévaluations				
<b>Augmentations de l'exercice</b>		<b>22 848</b>		<b>22 848</b>
<b>Ventilation des diminutions</b>				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				
Cessions				
Scissions				
Mises hors service				
<b>Diminutions de l'exercice</b>				

### Immobilisations incorporelles

Fonds commercial

	31/12/2021
Éléments achetés	400 000
Éléments réévalués	
Éléments reçus en apport	
<b>Total</b>	<b>400 000</b>

## Notes sur le bilan

### Immobilisations financières

La valeur d'inventaire des titres de participation correspond à la valeur d'utilité pour l'entreprise. Elle est déterminée en fonction de l'actif net comptable corrigé de la filiale ou en fonction de ses perspectives de rentabilité. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable inscrite à l'actif du bilan (augmentée le cas échéant du mali technique affecté aux titres de participation), une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

### Liste des filiales et participations

Renseignements détaillés sur chaque titre

	Capital	Capitaux propres (autres que le capital)	Quote-part du capital détenue	Résultat du dernier exercice clos
- Filiales (détenues à + 50 %)				
SOCIABBLE INC 1 NEW YORK, NY 10038	1 000	-346 827	100,00	44 503
SOCIABBLE INDIA PRIVATE LIMITED 1 Mumbai	3 690 000		100,00	
- Participations (détenues entre 10 et 50 % )				

Renseignements globaux sur toutes les filiales

	Valeur comptable Brute	Valeur comptable Nette	Montant des prêts et avances	Cautions et avals	Dividendes encaissés
- Filiales (détenues à + 50 %)	3 691 000	3 691 000	639 522		
- Participations (détenues entre 10 et 50 % )					
- Autres filiales françaises					
- Autres filiales étrangères					
- Autres participations françaises					
- Autres participations étrangère					

La filiale Sociabble Inc a été créée en avril 2014.

Elle est détenue par la SAS Sociabble depuis le 19 décembre 2016. (Détenion à 100%)

Son capital est de 1 000 dollars US.

Son siège social est situé aux Etats-Unis - 222 Broadway, 19th Floor - New-York, NY 10038.

Les montants dans les tableaux ci-dessus sont exprimés en USD d'après les comptes connus de l'entité SOCIABBLE INC au jour de l'arrêté des comptes de la SAS SOCIABBLE.

## Notes sur le bilan

La filiale Sociabble India Private Limited a été créée en décembre 2019  
Elle est détenue par la SAS Sociabble depuis le 09 décembre 2019 (Détenion 100%)  
Son capital est de 3 690 000 INR (roupies indiennes)  
Son siège social est situé en Inde, Peninsula Business Park, Mumba, Maharashtra 4000013

Les montants dans les tableaux ci-dessus sont exprimés en INR d'après les éléments connus de l'entité SOCIABBLE INDIA PRIVATE LIMITED au jour de l'arrêté des comptes de la SAS SOCIABBLE.

## Notes sur le bilan

## Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	965 333	234 667		1 200 000
<b>Immobilisations incorporelles</b>	<b>965 333</b>	<b>234 667</b>		<b>1 200 000</b>
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers				
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	34 555	16 575		51 130
- Emballages récupérables et divers				
<b>Immobilisations corporelles</b>	<b>34 555</b>	<b>16 575</b>		<b>51 130</b>
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>	<b>999 888</b>	<b>251 242</b>		<b>1 251 130</b>

## Notes sur le bilan

### Actif circulant

#### Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 3 574 265 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
<b>Créances de l'actif immobilisé :</b>			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	35 790		35 790
<b>Créances de l'actif circulant :</b>			
Créances Clients et Comptes rattachés	2 718 664	2 718 664	
Autres	606 109	606 109	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	213 702	213 702	
<b>Total</b>	<b>3 574 265</b>	<b>3 538 475</b>	<b>35 790</b>
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

### Capitaux propres

#### Composition du capital social

Capital social d'un montant de 2 437 960,00 euros décomposé en 243 796 titres d'une valeur nominale de 10,00 euros.

	Nombre	Valeur nominale
Titres composant le capital social au début de l'exercice	289 782	10,00
Titres émis pendant l'exercice	-45 986	10,00
Titres remboursés pendant l'exercice		
Titres composant le capital social à la fin de l'exercice	243 796	10,00

Aux termes des décisions de l'assemblée générale extraordinaire et ordinaire des associés en date du 31 mars 2021 et de celle du président de la Société en date du 30 avril 2021, le capital social a été réduit d'un montant de 459 860 euros par voie d'annulation de 45 986 actions, en suite de leur rachat par la Société. Le capital social est désormais fixé à la somme de 2 437 960 euros.

## Notes sur le bilan

## Provisions

## Tableau des provisions

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises utilisées de l'exercice	Reprises non utilisées de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Litiges					
Garanties données aux clients					
Pertes sur marchés à terme					
Amendes et pénalités					
Pertes de change	78 464	213	49 997		28 680
Pensions et obligations similaires					
Pour impôts					
Renouvellement des immobilisations					
Gros entretien et grandes révisions					
Charges sociales et fiscales					
sur congés à payer					
Autres provisions pour risques et charges					
<b>Total</b>	<b>78 464</b>	<b>213</b>	<b>49 997</b>		<b>28 680</b>
<b>Répartition des dotations et des reprises de l'exercice :</b>					
Exploitation					
Financières		213	49 997		
Exceptionnelles					

Un passif est un élément du patrimoine ayant une valeur économique négative pour l'entité, c'est à dire une obligation de l'entité à l'égard d'un tiers dont il est probable ou certain qu'elle provoquera une sortie de ressources au bénéfice de ce tiers, sans contrepartie au moins équivalente attendue de ceux-ci après la date de clôture.

Si elle satisfait aux conditions de comptabilisation d'un passif, une provision est comptabilisée pour les risques et charges nettement précisés quant à leur objet et dont le montant ou l'échéance ne peuvent être fixés de façon précise. Les provisions sont évaluées pour le montant correspondant à la meilleure estimation de la sortie de ressources nécessaires à l'extinction de l'obligation.

Les provisions sont revues à chaque date d'établissement des comptes et ajustées pour refléter la meilleure estimation à cette date. Les dispositions relatives à l'évaluation des provisions à leur date d'entrée dans le patrimoine de l'entité s'applique à leur évaluation postérieure. Les provisions sont rapportées en totalité au résultat quand les raisons qui les ont motivés ont cessé d'exister c'est à dire soit quand l'entité n'a plus d'obligation, soit quand il n'est plus probable que celle-ci entraînera une sortie de ressources sans contrepartie au moins équivalente de la part du tiers.

## Notes sur le bilan

### Dettes

#### Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 8 197 201 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)	2 428 747	40 084	2 388 663	
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine	31 834	31 834		
- à plus de 1 an à l'origine	1 500 000	1 500 000		
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)	77 925	77 925		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	340 503	340 503		
Dettes fiscales et sociales	799 779	799 779		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	124 025	124 025		
Produits constatés d'avance	2 894 388	2 894 388		
<b>Total</b>	<b>8 197 201</b>	<b>5 808 538</b>	<b>2 388 663</b>	
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice	2 388 663			
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice	158 956			
(**) Dont envers les associés				

Lors de l'assemblée générale extraordinaire et ordinaire des associés en date du 31 mars 2021, il a été procédé à l'émission d'un emprunt obligataire.

Cet emprunt prend la forme d'une émission d'obligations convertibles en actions.

Le montant définitif de l'emprunt est de 2.388.663 euros, somme totalement libérée au 30 avril 2021.

L'emprunt est composé de 88.469 obligations convertibles en actions ordinaires de la Société d'une valeur nominale de 27 euros.

Les OCA portent intérêt au taux annuel de 2,5%.

La date d'échéance de l'emprunt est fixée au 5ème anniversaire de la date de Souscription, soit le 30 avril 2026.

Au 31/12/2021, la durée des périodes de garantie et d'amortissement des contrats d'assurance Prospection BPI sont les suivantes :

Coface (BPI) USA :

- Période de garantie : 4 ans du 01/04/2014 au 31/03/2018

- Période de remboursement : 6 ans du 01/04/2018 au 31/03/2024

Chacune de ces périodes étant divisées en exercice de 12 mois.

Le cumul du financement obtenu sur les 4 premières années de garantie s'élève à 287 030 euros.

Sur la période du 01/03/2021 au 29/02/2022, un remboursement est intervenu à hauteur de 75 148,50 euros.

Le cumul actuel au 31/12/2021 s'établit à 76 784,32 euros.

## Notes sur le bilan

### Charges à payer

	Montant
Emprunts obligataires convertibles	40 084
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	895
Emprunts et dettes financières divers	1 141
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	96 136
Dettes fiscales et sociales	325 467
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes	123 292
<b>Total</b>	<b>587 015</b>

### Comptes de régularisation

#### Charges constatées d'avance

	Montant
Charges d'exploitation	213 702
Charges financières	
Charges exceptionnelles	
<b>Total</b>	<b>213 702</b>

#### Produits constatés d'avance

	Montant
Produits d'exploitation	2 894 388
Produits financiers	
Produits exceptionnels	
<b>Total</b>	<b>2 894 388</b>

## Notes sur le compte de résultat

### Charges et produits d'exploitation et financiers

---

#### Rémunération des commissaires aux comptes

**Commissaire aux comptes Titulaire**

Honoraire de certification des comptes : 7 200 euros

Honoraire des autres services : 1 800 euros

## Autres informations

### Evènements postérieurs à la clôture

---

La crise Ukrainienne n'a pas d'impact sur les comptes clos au 31/12/2021.

La société n'est pas exposée sur l'Ukraine et sur la Russie.

La société n'est pas impactée par les sanctions imposées à la Russie.

### Engagements de retraite

---

Montant des engagements pris en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées : 64 098 euros

Les engagements en matière de retraite ont été valorisés dans l'annexe des comptes uniquement pour les salariés présents en CDI ayant plus de 50 ans à la clôture de l'exercice.

Pour un régime à prestations définies, il est fait application de la recommandation n°2003-R.01 du 1er avril 2003.

## **SOCIABBLE**

Société par Actions Simplifiée au capital de 2 437 960 euros

Siège social : 22, rue Chapon

75003 PARIS

492 054 937 RCS PARIS

### **TEXTE DE LA RESOLUTION D'AFFECTATION DE RÉSULTAT** **ADOPTÉE PAR L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE** **EN DATE DU 30 JUIN 2022**

#### **DEUXIÈME RESOLUTION**

L'assemblée générale, sur proposition du Président, décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2021, s'élevant à 315 612,13 €, de la manière suivante :

- Une somme de ..... 315 612,13 €  
au compte " Report à nouveau débiteur ".

L'assemblée générale prend acte qu'à la suite de cette affectation, la situation nette de la Société s'établit comme suit :

Capital	2 437 960 €
Prime d'émission	0 €
Réserve Légale	8 000 €
Autres Réserves	0 €
Report à Nouveau	(1 120 854,12) €
Amortissements dérogatoires	0 €

#### **Rappel des dividendes antérieurement distribués**

Pour répondre aux prescriptions de l'article 243 bis du Code général des impôts, l'assemblée générale rappelle qu'il n'a pas été procédé à une distribution de dividendes, au titre des trois exercices précédents.

**Certifié conforme**

**Le Président**

**Monsieur Jean-Louis BENARD**

DocuSigned by:

**JEAN-LOUIS BENARD**

B8086FEC314D4EC...

**SAS SOCIABBLE**

Société par Actions Simplifiée au capital de 2 437 960 €

Siège social : 22 rue Chapon

75003 PARIS

RCS PARIS 492 054 937

---

**Rapport du Commissaire aux comptes  
sur les comptes annuels**

Exercice clos le 31 décembre 2021

**SAS SOCIABBLE**

Au capital de 2 437 930 €  
22 rue Chapon – 75003 PARIS  
RCS PARIS : 492 054 937

**Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels**

**Exercice clos au 31 décembre 2021**

Aux Actionnaires,

**Opinion**

En exécution de la mission qui nous a été confiée par décision de l'associé unique, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société SOCIABBLE relatifs à l'exercice clos le 31 décembre, tels qu'ils sont joints au présent rapport. Ces comptes ont été arrêtés sur la base des éléments disponibles, dans un contexte évolutif de crise sanitaire liée au Covid-19

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la Société à la fin de cet exercice.

**Fondement de l'opinion**

**Référentiel d'audit**

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

**Indépendance**

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1<sup>er</sup> janvier 2021 à la date d'émission de notre rapport, et nous attestons notamment que nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

**Justification des appréciations**

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, a porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes. Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

**SAS SOCIABBLE**

Au capital de 2 437 930 €  
22 rue Chapon – 75003 PARIS  
RCS PARIS : 492 054 937

**Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux actionnaires**

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

**Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels**

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.


Les comptes annuels ont été arrêtés par votre Président.

**Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels**

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société. Une description plus détaillée de nos responsabilités de commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels figure dans l'annexe du présent rapport et en fait partie intégrante.

Fait à Paris,  
Le 21 juin 2022

DocuSigned by:  
  
5A87336D12D34E3...

**Samothrace Expertise & Stratégie**  
**Samuel BOKOBZA**  
Commissaire aux Comptes  
Membre de la Compagnie  
Régionale de Paris

**SAS SOCIABBLE**

Au capital de 2 437 930 €  
22 rue Chapon – 75003 PARIS  
RCS PARIS : 492 054 937

**Description détaillée des responsabilités du commissaire aux comptes**

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- Il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- Il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- Il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- Il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

**SAS SOCIABBLE**

Au capital de 2 437 930 €  
22 rue Chapon – 75003 PARIS  
RCS PARIS : 492 054 937

**ANNEXE**

ETATS FINANCIERS arrêtés le 31 décembre 2021

**SAS SOCIABBLE****Plaquette****Bilan**

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net au 31/12/21	Net au 31/12/20
<b>ACTIF</b>				
<b>CAPITAL SOUSCRIT NON APPELE</b>				
<b>Immobilisations incorporelles</b>				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brevets et droits assimilés	1 200 000	1 200 000		234 667
Fonds commercial	400 000		400 000	400 000
Autres immobilisations incorporelles				
<b>Immobilisations corporelles</b>				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outilla				
Autres immobilisations corporelles	81 781	51 130	30 652	24 378
Immob. en cours / Avances & acomptes				
<b>Immobilisations financières</b>				
Participations et créances rattachées	46 283		46 283	46 283
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	35 790		35 790	35 790
<b>TOTAL ACTIF IMMOBILISE</b>	<b>1 763 854</b>	<b>1 251 130</b>	<b>512 724</b>	<b>741 117</b>
<b>Stocks</b>				
Matières premières et autres approv.				
En cours de production de biens				
En cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
<b>Créances</b>				
Clients et comptes rattachés	2 718 664	41 534	2 677 130	1 525 288
Fournisseurs débiteurs	1 858		1 858	67
Personnel				2 219
Etat, Impôts sur les bénéfices	15 668		15 668	303 305
Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires	27 071		27 071	85 574
Autres créances	561 512		561 512	812 871
<b>Divers</b>				
Avances et acomptes versés sur comman	84		84	51
Valeurs mobilières de placement	20 863		20 863	20 863
Disponibilités	5 515 185		5 515 185	3 855 477
Charges constatées d'avance	213 702		213 702	102 100
<b>TOTAL ACTIF CIRCULANT</b>	<b>9 074 607</b>	<b>41 534</b>	<b>9 033 073</b>	<b>6 707 816</b>
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Prime de remboursement des obligations				
Ecart de conversion - Actif	28 529		28 529	78 464
<b>COMPTES DE REGULARISATION</b>	<b>28 529</b>		<b>28 529</b>	<b>78 464</b>
<b>TOTAL ACTIF</b>	<b>10 866 990</b>	<b>1 292 664</b>	<b>9 574 326</b>	<b>7 527 397</b>

## Bilan

	Net au 31/12/21	Net au 31/12/20
<b>PASSIF</b>		
Capital social ou individuel	2 437 960	2 897 820
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	8 000	8 000
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau	-1 436 466	-884 829
<b>Résultat de l'exercice</b>	<b>315 612</b>	<b>230 124</b>
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
<b>TOTAL CAPITAUX PROPRES</b>	<b>1 325 106</b>	<b>2 251 116</b>
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
<b>TOTAL AUTRES FONDS PROPRES</b>		
Provisions pour risques	28 680	78 464
Provisions pour charges		
<b>TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES</b>	<b>28 680</b>	<b>78 464</b>
Emprunts obligataires convertibles	2 428 747	
Autres emprunts obligataires		
<i>Emprunts</i>	1 500 000	1 500 000
<i>Découverts et concours bancaires</i>	31 834	17 212
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits	1 531 834	1 517 212
Emprunts et dettes financières diverses	77 925	238 010
Emprunts et dettes financières diverses - Associés		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	20 625	18 480
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	340 503	197 676
<i>Personnel</i>	180 127	257 170
<i>Organismes sociaux</i>	258 552	226 033
<i>Etat, Impôts sur les bénéfices</i>		
<i>Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires</i>	276 794	158 312
<i>Etat, Obligations cautionnées</i>		
<i>Autres dettes fiscales et sociales</i>	84 306	43 926
Dettes fiscales et sociales	799 779	685 441
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	124 025	1 571
Produits constatés d'avance	2 894 388	2 539 427
<b>TOTAL DETTES</b>	<b>8 217 826</b>	<b>5 197 817</b>
Ecart de conversion - Passif	2 714	
<b>TOTAL PASSIF</b>	<b>9 574 326</b>	<b>7 527 397</b>

**SAS SOCIABBLE****Plaquette****Compte de résultat**

	du 01/01/21 au 31/12/21 12 mois	%	du 01/01/20 au 31/12/20 12 mois	%	Variation relative (montant)	Var. rel. (%)
<b>PRODUITS</b>						
Ventes de marchandises						
Production vendue	5 737 289	100,00	4 629 521	100,00	1 107 768	23,93
Production stockée						
Subventions d'exploitation						
Autres produits	12 556	0,22	8 236	0,18	4 320	52,45
<b>Total</b>	<b>5 749 844</b>	<b>100,22</b>	<b>4 637 757</b>	<b>100,18</b>	<b>1 112 087</b>	<b>23,98</b>
<b>CONSOMMATION M/SES &amp; MAT</b>						
Achats de marchandises						
Variation de stock (m/ses)						
Achats de m.p & aut.approv.						
Variation de stock (m.p.)						
Autres achats & charges externes	1 192 273	20,78	1 112 886	24,04	79 387	7,13
<b>Total</b>	<b>1 192 273</b>	<b>20,78</b>	<b>1 112 886</b>	<b>24,04</b>	<b>79 387</b>	<b>7,13</b>
<b>MARGE SUR M/SES &amp; MAT</b>	<b>4 557 571</b>	<b>79,44</b>	<b>3 524 871</b>	<b>76,14</b>	<b>1 032 701</b>	<b>29,30</b>
<b>CHARGES</b>						
Impôts, taxes et vers. assim.	109 454	1,91	68 045	1,47	41 408	60,85
Salaires et Traitements	2 741 722	47,79	2 110 471	45,59	631 251	29,91
Charges sociales	1 150 895	20,06	870 993	18,81	279 902	32,14
Amortissements et provisions	251 242	4,38	294 430	6,36	-43 189	-14,67
Autres charges	4 652	0,08	14 579	0,31	-9 927	-68,09
<b>Total</b>	<b>4 257 964</b>	<b>74,22</b>	<b>3 358 518</b>	<b>72,55</b>	<b>899 445</b>	<b>26,78</b>
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>	<b>299 608</b>	<b>5,22</b>	<b>166 352</b>	<b>3,59</b>	<b>133 255</b>	<b>80,10</b>
Produits financiers	58 640	1,02	8 872	0,19	49 767	560,92
Charges financières	42 917	0,75	80 734	1,74	-37 817	-46,84
<b>Résultat financier</b>	<b>15 722</b>	<b>0,27</b>	<b>-71 862</b>	<b>-1,55</b>	<b>87 584</b>	<b>-121,88</b>
Opérations en commun						
<b>RESULTAT COURANT</b>	<b>315 330</b>	<b>5,50</b>	<b>94 491</b>	<b>2,04</b>	<b>220 840</b>	<b>233,72</b>
Produits exceptionnels	4 654	0,08	8 003	0,17	-3 349	-41,85
Charges exceptionnelles	1 600	0,03			1 600	
<b>Résultat exceptionnel</b>	<b>3 054</b>	<b>0,05</b>	<b>8 003</b>	<b>0,17</b>	<b>-4 949</b>	<b>-61,84</b>
Participation des salariés						
Impôts sur les bénéfices	2 772	0,05	-127 631	-2,76	130 403	-102,17
<b>RESULTAT DE L'EXERCICE</b>	<b>315 612</b>	<b>5,50</b>	<b>230 124</b>	<b>4,97</b>	<b>85 488</b>	<b>37,15</b>

**SAS SOCIABBLE****Plaquette****Soldes intermédiaires de Gestion**

	du 01/01/21 au 31/12/21 12 mois	%	du 01/01/20 au 31/12/20 12 mois	%	Variation absolue (montant)	Var. abs. (%)
Ventes de marchandises						
Coût d'achats marchandises vendues						
<b>MARGE COMMERCIALE</b>						
Production vendue	5 737 289	100,00	4 629 521	100,00	1 107 768	23,93
Production stockée						
Production immobilisée						
Cie de matières et sous-traitance	58 392	1,02	78 585	1,70	-20 193	-25,70
<b>MARGE DE PRODUCTION</b>	<b>5 678 897</b>	<b>98,98</b>	<b>4 550 935</b>	<b>98,30</b>	<b>1 127 961</b>	<b>24,79</b>
<b>CHIFFRE D'AFFAIRES H.T</b>	<b>5 737 289</b>	<b>100,00</b>	<b>4 629 521</b>	<b>100,00</b>	<b>1 107 768</b>	<b>23,93</b>
<b>MARGE BRUTE GLOBALE</b>	<b>5 678 897</b>	<b>98,98</b>	<b>4 550 935</b>	<b>98,30</b>	<b>1 127 961</b>	<b>24,79</b>
Autres achats et charges externes	1 133 881	19,76	1 034 301	22,34	99 580	9,63
<b>VALEUR AJOUTEE</b>	<b>4 545 016</b>	<b>79,22</b>	<b>3 516 635</b>	<b>75,96</b>	<b>1 028 381</b>	<b>29,24</b>
Subventions d'exploitation						
Impôts, taxes et verst assimilés	109 454	1,91	68 045	1,47	41 408	60,85
Charges de personnel	3 892 617	67,85	2 981 464	64,40	911 153	30,56
<b>EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION</b>	<b>542 945</b>	<b>9,46</b>	<b>467 126</b>	<b>10,09</b>	<b>75 820</b>	<b>16,23</b>
Reprises s/ charges et Transferts	7 194	0,13	6 001	0,13	1 193	19,88
Autres produits	5 362	0,09	2 235	0,05	3 127	139,88
Dot. amortissements et provisions	251 242	4,38	294 430	6,36	-43 189	-14,67
Autres charges	4 652	0,08	14 579	0,31	-9 927	-68,09
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>	<b>299 608</b>	<b>5,22</b>	<b>166 352</b>	<b>3,59</b>	<b>133 255</b>	<b>80,10</b>
Quote part résultat en commun						
Produits financiers	58 640	1,02	8 872	0,19	49 767	560,92
Charges financières	42 917	0,75	80 734	1,74	-37 817	-46,84
<b>RESULTAT COURANT AVANT IMPÔTS</b>	<b>315 330</b>	<b>5,50</b>	<b>94 491</b>	<b>2,04</b>	<b>220 840</b>	<b>233,72</b>
Produits exceptionnels	4 654	0,08	8 003	0,17	-3 349	-41,85
Charges exceptionnelles	1 600	0,03			1 600	
<b>Résultat exceptionnel</b>	<b>3 054</b>	<b>0,05</b>	<b>8 003</b>	<b>0,17</b>	<b>-4 949</b>	<b>-61,84</b>
Participation des salariés						
Impôts sur les bénéfices	2 772	0,05	-127 631	-2,76	130 403	-102,17
<b>RESULTAT DE L'EXERCICE</b>	<b>315 612</b>	<b>5,50</b>	<b>230 124</b>	<b>4,97</b>	<b>85 488</b>	<b>37,15</b>

# Plaquette

Période du 01/01/2021 au 31/12/2021

Annexe

**PR+MIER  
MOND=**

LA SOMME DE NOTRE EXPERTISE  
ET DE VOS TALENTS.

## Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SAS SOCIABBLE

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2021, dont le total est de 9 574 326 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 315 612 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2021 au 31/12/2021.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 11/05/2022 par les dirigeants de l'entreprise.

### Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2021 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 modifié à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels. Les comptes sont établis conformément au PCG.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

### Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, ne sont pas rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

#### Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- \* Concessions, logiciels et brevets :
  - Logiciels : 5 ans
- \* Matériel de bureau : 5 à 10 ans
- \* Matériel informatique :
  - 1 à 5 ans
- \* Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

## Règles et méthodes comptables

### Fonds commercial

Dans le cadre de l'application du règlement ANC n°2015-06, l'entreprise considère que l'usage de son fonds commercial n'est pas limité dans le temps. Un test de dépréciation est effectué en comparant la valeur nette comptable du fonds commercial à sa valeur vénale ou à la valeur d'usage. La valeur vénale est déterminée suivant des critères de rentabilité économique, d'usages dans la profession. Une provision pour dépréciation est comptabilisée le cas échéant.

### Titres de participations

Les titres de participation sont évalués à leur coût d'acquisition hors frais accessoires. La valeur d'inventaire des titres correspond à la valeur d'utilité pour l'entreprise. Elle est déterminée en fonction de l'actif net de la filiale, de sa rentabilité et de ses perspectives d'avenir. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure au coût d'acquisition, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

### Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

### Provisions

Toute obligation actuelle résultant d'un événement passé de l'entreprise à l'égard d'un tiers, susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante, et couvrant des risques identifiés, fait l'objet d'une comptabilisation au titre de provision.

### Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

### Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

### Opérations en devises

Lors d'acquisition d'actif en monnaie étrangère, le taux de conversion utilisé est le taux de change à la date d'entrée ou, le cas échéant, celui de la couverture si celle-ci a été prise avant l'opération. Les frais engagés pour mettre en place les couvertures sont également intégrés au coût d'acquisition.

Les dettes, créances, disponibilités en devises figurent au bilan pour leur contre-valeur au cours de fin d'exercice. La différence résultant de l'actualisation des dettes et créances en devises à ce dernier cours est portée au bilan en écart de conversion.

Les pertes latentes de change non compensées font l'objet d'une provision pour risques, en totalité suivant les modalités réglementaires.

### Engagement de retraite

La convention collective de l'entreprise prévoit des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé un accord particulier.

Les engagements correspondants font l'objet d'une mention intégrale dans la présente annexe.

L'indemnité de départ à la retraite est déterminée en appliquant une méthode tenant compte des salaires projetés de fin de carrière, du taux de rotation du personnel, de l'espérance de vie et d'hypothèses d'actualisation des versements prévisibles.

## Règles et méthodes comptables

Les hypothèses actuarielles retenues sont les suivantes :

- Taux d'actualisation : 0,98 %
- Taux de croissance des salaires : 2 %
- Age de départ à la retraite : 67 ans
- Taux de rotation du personnel : 0 %
- Table de taux de mortalité : Table INSEE 2014-2016

Les engagements en matière de retraite ne sont valorisés dans l'annexe des comptes, uniquement pour les salariés présents en CDI ayant plus de 50 ans à la clôture de l'exercice.

### Conséquences de l'événement Covid-19

L'événement Covid-19 n'a pas eu d'impact significatif sur le patrimoine, la situation financière et les résultats de l'entreprise. Néanmoins, étant toujours en cours à la date d'établissement des comptes annuels, l'entreprise est en incapacité d'en évaluer les conséquences précises sur les exercices à venir.

La situation sanitaire liée au Covid 19 n'a pas eu d'impact sur les comptes annuels au 31 décembre 2021.

L'impact n'est pas quantifiable, ainsi que les conséquences financières.

Aucun facteur tangible à venir ne remet en cause le principe de continuité de l'exploitation.

## Faits caractéristiques

### Faits essentiels de l'exercice ayant une incidence comptable

Aux termes des décisions de l'assemblée générale extraordinaire et ordinaire des associés en date du 31 mars 2021 et de celle du président de la Société en date du 30 avril 2021, le capital social a été réduit d'un montant de 459 860 euros par voie d'annulation de 45 986 actions, en suite de leur rachat par la Société. Le capital social est désormais fixé à la somme de 2 437 960 euros.

Lors de l'assemblée générale extraordinaire et ordinaire des associés en date du 31 mars 2021, il a été procédé à l'émission d'un emprunt obligataire.

Cet emprunt prend la forme d'une émission d'obligations convertibles en actions.

Le montant définitif de l'emprunt est de 2.388.663 euros, somme totalement libérée au 30 avril 2021.

L'emprunt est composé de 88.469 obligations convertibles en actions ordinaires de la Société d'une valeur nominale de 27 euros.

Les OCA portent intérêt au taux annuel de 2.5%.

La date d'échéance de l'emprunt est fixée au 5ème anniversaire de la date de Souscription, soit le 30 avril 2026.

Les assemblées générales des 31 mars 2021 et 30 avril 2021 ont décidé l'émission et l'attribution de 5 478 bons de souscription de parts de créateurs d'entreprise "BSPCE 2021" au profit de salariés et dirigeants soumis au régime des salariés. Les "BSPCE 2021" ont été intégralement émis et attribués gratuitement aux attributaires à compter du jour de leur émission. Chaque "BSPCE 2021" donne le droit à son titulaire de souscrire à une action nouvelle ordinaire de la Société, au prix unitaire de 10.00 euros de valeur nominale augmentée d'une prime d'émission définie au plan.

Les bénéficiaires pourront exercer les BSPCE exerçables pendant une période de 7 ans, soit jusqu'au 30 avril 2028 dans les conditions énoncées au plan.

Les bénéficiaires doivent être :

- salarié de la société ou être détaché, muté, expatrié dans une filiale de la société.
- ne pas se trouver en période de préavis suite à une démission ou un licenciement.

Au 31/12/2021, l'ensemble des bons émis remplissent potentiellement les conditions requises au titulaire pour exercer ses droits.

### Autres éléments significatifs

L'assemblée générale du 31 juillet 2017 a décidé l'émission et l'attribution de 278 bons de souscription de parts de créateurs d'entreprise "BSPCE 2017" au profit de salariés et dirigeants soumis au régime des salariés. Les "BSPCE 2017" ont été intégralement émis et attribués gratuitement aux attributaires à compter du jour de leur émission. Chaque "BSPCE 2017" donne le droit à son titulaire de souscrire à une action nouvelle ordinaire de la Société, au prix unitaire de 834.00 euros, soit 10.00 euros de valeur nominale augmentée d'une prime d'émission de 824.00 euros.

Les titulaires des "BSPCE 2017" pourront souscrire aux actions ordinaires nouvelles auxquelles donnent droits les "BSPCE 2017" qu'après l'expiration d'un délai de deux ans à compter de leur émission, soit à compter du 31 juillet 2019.

Les bénéficiaires pourront exercer les BSPCE exerçables pendant une période de 7 ans, soit jusqu'au 31 juillet 2024.

Les bénéficiaires doivent être :

- salarié de la société ou être détaché, muté, expatrié dans une filiale de la société.
- ne pas se trouver en période de préavis suite à une démission ou un licenciement.

Au 31/12/2021, seuls 234 BSPCE sur les 278 émis, remplissent potentiellement les conditions requises au titulaire pour exercer ses droits. Ces droits sont exerçables à compter du 31/07/2019 jusqu'au 31/07/2024.

## Faits caractéristiques

Les assemblées générales des 24 et 27 décembre 2019 ont décidé l'émission et l'attribution de 114 003 bons de souscription de parts de créateurs d'entreprise "BSPCE 2019" au profit de salariés et dirigeants soumis au régime des salariés. Les "BSPCE 2019" ont été intégralement émis et attribués gratuitement aux attributaires à compter du jour de leur émission. Chaque "BSPCE 2019" donne le droit à son titulaire de souscrire à une action nouvelle ordinaire de la Société, au prix unitaire de 10.00 euros de valeur nominale augmentée d'une prime d'émission définie au plan.

Les bénéficiaires pourront exercer les BSPCE exerçables pendant une période de 7 ans, soit jusqu'au 26 décembre 2026 dans les conditions énoncées au plan.

Les bénéficiaires doivent être :

- salarié de la société ou être détaché, muté, expatrié dans une filiale de la société.
- ne pas se trouver en période de préavis suite à une démission ou un licenciement.

Au 31/12/2021, l'ensemble des bons émis remplissent potentiellement les conditions requises au titulaire pour exercer ses droits.

## Notes sur le bilan

## Actif immobilisé

## Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial	400 000			400 000
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	1 200 000			1 200 000
<b>Immobilisations incorporelles</b>	<b>1 600 000</b>			<b>1 600 000</b>
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers				
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	58 933	22 848		81 781
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
<b>Immobilisations corporelles</b>	<b>58 933</b>	<b>22 848</b>		<b>81 781</b>
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations	46 283			46 283
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières	35 790			35 790
<b>Immobilisations financières</b>	<b>82 073</b>			<b>82 073</b>
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>	<b>1 741 006</b>	<b>22 848</b>		<b>1 763 854</b>

## Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
<b>Ventilation des augmentations</b>				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions		22 848		22 848
Apports				
Créations				
Réévaluations				
<b>Augmentations de l'exercice</b>		<b>22 848</b>		<b>22 848</b>
<b>Ventilation des diminutions</b>				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				
Cessions				
Scissions				
Mises hors service				
<b>Diminutions de l'exercice</b>				

## Immobilisations incorporelles

Fonds commercial

	31/12/2021
Éléments achetés	400 000
Éléments réévalués	
Éléments reçus en apport	
<b>Total</b>	<b>400 000</b>

## Notes sur le bilan

### Immobilisations financières

La valeur d'inventaire des titres de participation correspond à la valeur d'utilité pour l'entreprise. Elle est déterminée en fonction de l'actif net comptable corrigé de la filiale ou en fonction de ses perspectives de rentabilité. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable inscrite à l'actif du bilan (augmentée le cas échéant du mali technique affecté aux titres de participation), une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

### Liste des filiales et participations

Renseignements détaillés sur chaque titre

	Capital	Capitaux propres (autres que le capital)	Quote-part du capital détenue	Résultat du dernier exercice clos
- Filiales (détenues à + 50 %)				
SOCIABBLE INC 1 NEW YORK, NY 10038	1 000	-391 330	100,00	-27 632
SOCIABBLE INDIA PRIVATE LIMITED 1 Mumbai	3 690 000		100,00	
- Participations (détenues entre 10 et 50% )				

Renseignements globaux sur toutes les filiales

	Valeur comptable Brute	Valeur comptable Nette	Montant des prêts et avances	Cautions et avals	Dividendes encaissés
- Filiales (détenues à + 50 %)	3 691 000	3 691 000	639 522		
- Participations (détenues entre 10 et 50% )					
- Autres filiales françaises					
- Autres filiales étrangères					
- Autres participations françaises					
- Autres participations étrangère					

La filiale Sociabble Inc a été créée en avril 2014.

Elle est détenue par la SAS Sociabble depuis le 19 décembre 2016. (Détenion à 100%)

Son capital est de 1 000 dollars US.

Son siège social est situé aux Etats-Unis - 222 Broadway, 19th Floor - New-York, NY 10038.

Les montants dans les tableaux ci-dessus sont exprimés en USD d'après les comptes connus de l'entité SOCIABBLE INC au jour de l'arrêté des comptes de la SAS SOCIABBLE.

## Notes sur le bilan

-----

La filiale Sociabble India Private Limited a été créée en décembre 2019  
Elle est détenue par la SAS Sociabble depuis le 09 décembre 2019 (Détenion 100%)  
Son capital est de 3 690 000 INR (roupies indiennes)  
Son siège social est situé en Inde, Peninsula Business Park, Mumba, Maharashtra 4000013

Les montants dans les tableaux ci-dessus sont exprimés en INR d'après les éléments connus de l'entité SOCIABBLE INDIA PRIVATE LIMITED au jour de l'arrêté des comptes de la SAS SOCIABBLE.

## Notes sur le bilan

## Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	965 333	234 667		1 200 000
<b>Immobilisations incorporelles</b>	<b>965 333</b>	<b>234 667</b>		<b>1 200 000</b>
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers				
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	34 555	16 575		51 130
- Emballages récupérables et divers				
<b>Immobilisations corporelles</b>	<b>34 555</b>	<b>16 575</b>		<b>51 130</b>
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>	<b>999 888</b>	<b>251 242</b>		<b>1 251 130</b>

## Notes sur le bilan

### Actif circulant

#### Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 3 574 265 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
<b>Créances de l'actif immobilisé :</b>			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	35 790		35 790
<b>Créances de l'actif circulant :</b>			
Créances Clients et Comptes rattachés	2 718 664	2 718 664	
Autres	606 109	606 109	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	213 702	213 702	
<b>Total</b>	<b>3 574 265</b>	<b>3 538 475</b>	<b>35 790</b>
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

### Capitaux propres

#### Composition du capital social

Capital social d'un montant de 2 437 960,00 euros décomposé en 243 796 titres d'une valeur nominale de 10,00 euros.

	Nombre	Valeur nominale
Titres composant le capital social au début de l'exercice	289 782	10,00
Titres émis pendant l'exercice	-45 986	10,00
Titres remboursés pendant l'exercice		
Titres composant le capital social à la fin de l'exercice	243 796	10,00

Aux termes des décisions de l'assemblée générale extraordinaire et ordinaire des associés en date du 31 mars 2021 et de celle du président de la Société en date du 30 avril 2021, le capital social a été réduit d'un montant de 459 860 euros par voie d'annulation de 45 986 actions, en suite de leur rachat par la Société. Le capital social est désormais fixé à la somme de 2 437 960 euros.

## Notes sur le bilan

### Provisions

#### Tableau des provisions

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises utilisées de l'exercice	Reprises non utilisées de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Litiges					
Garanties données aux clients					
Pertes sur marchés à terme					
Amendes et pénalités					
Pertes de change	78 464	213	49 997		28 680
Pensions et obligations similaires					
Pour impôts					
Renouvellement des immobilisations					
Gros entretien et grandes révisions					
Charges sociales et fiscales					
sur congés à payer					
Autres provisions pour risques et charges					
<b>Total</b>	<b>78 464</b>	<b>213</b>	<b>49 997</b>		<b>28 680</b>
<b>Répartition des dotations et des reprises de l'exercice :</b>					
Exploitation					
Financières		213	49 997		
Exceptionnelles					

Un passif est un élément du patrimoine ayant une valeur économique négative pour l'entité, c'est à dire une obligation de l'entité à l'égard d'un tiers dont il est probable ou certain qu'elle provoquera une sortie de ressources au bénéfice de ce tiers, sans contrepartie au moins équivalente attendue de ceux-ci après la date de clôture.

Si elle satisfait aux conditions de comptabilisation d'un passif, une provision est comptabilisée pour les risques et charges nettement précisés quant à leur objet et dont le montant ou l'échéance ne peuvent être fixés de façon précise. Les provisions sont évaluées pour le montant correspondant à la meilleure estimation de la sortie de ressources nécessaires à l'extinction de l'obligation.

Les provisions sont revues à chaque date d'établissement des comptes et ajustées pour refléter la meilleure estimation à cette date. Les dispositions relatives à l'évaluation des provisions à leur date d'entrée dans le patrimoine de l'entité s'applique à leur évaluation postérieure. Les provisions sont rapportées en totalité au résultat quand les raisons qui les ont motivés ont cessé d'exister c'est à dire soit quand l'entité n'a plus d'obligation, soit quand il n'est plus probable que celle-ci entraînera une sortie de ressources sans contrepartie au moins équivalente de la part du tiers.

## Notes sur le bilan

### Dettes

#### Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 8 197 201 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)	2 428 747	40 084	2 388 663	
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine	31 834	31 834		
- à plus de 1 an à l'origine	1 500 000	1 500 000		
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)	77 925	77 925		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	340 503	340 503		
Dettes fiscales et sociales	799 779	799 779		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	124 025	124 025		
Produits constatés d'avance	2 894 388	2 894 388		
<b>Total</b>	<b>8 197 201</b>	<b>5 808 538</b>	<b>2 388 663</b>	
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice	2 388 663			
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice	158 956			
(**) Dont envers les associés				

Lors de l'assemblée générale extraordinaire et ordinaire des associés en date du 31 mars 2021, il a été procédé à l'émission d'un emprunt obligataire.

Cet emprunt prend la forme d'une émission d'obligations convertibles en actions.

Le montant définitif de l'emprunt est de 2.388.663 euros, somme totalement libérée au 30 avril 2021.

L'emprunt est composé de 88.469 obligations convertibles en actions ordinaires de la Société d'une valeur nominale de 27 euros.

Les OCA portent intérêt au taux annuel de 2.5%.

La date d'échéance de l'emprunt est fixée au 5ème anniversaire de la date de Souscription, soit le 30 avril 2026.

Au 31/12/2021, la durée des périodes de garantie et d'amortissement des contrats d'assurance Prospection BPI sont les suivantes :

Coface (BPI) USA :

- Période de garantie : 4 ans du 01/04/2014 au 31/03/2018

- Période de remboursement : 6 ans du 01/04/2018 au 31/03/2024

Chacune de ces périodes étant divisées en exercice de 12 mois.

Le cumul du financement obtenu sur les 4 premières années de garantie s'élève à 287 030 euros.

Sur la période du 01/03/2021 au 29/02/2022, un remboursement est intervenu à hauteur de 75 148.50 euros.

Le cumul actuel au 31/12/2021 s'établit à 76 784.32 euros.

**SAS SOCIABBLE****Plaquette**

## Notes sur le bilan

### Charges à payer

	Montant
Emprunts obligataires convertibles	40 084
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	895
Emprunts et dettes financières divers	1 141
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	96 136
Dettes fiscales et sociales	325 467
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes	123 292
<b>Total</b>	<b>587 015</b>

### Comptes de régularisation

#### Charges constatées d'avance

	Montant
Charges d'exploitation	213 702
Charges financières	
Charges exceptionnelles	
<b>Total</b>	<b>213 702</b>

#### Produits constatés d'avance

	Montant
Produits d'exploitation	2 894 388
Produits financiers	
Produits exceptionnels	
<b>Total</b>	<b>2 894 388</b>

**SAS SOCIABBLE**

**Plaquette**

## Notes sur le compte de résultat

### Charges et produits d'exploitation et financiers

---

### Rémunération des commissaires aux comptes

#### Commissaire aux comptes Titulaire

Honoraire de certification des comptes : 7 200 euros

Honoraire des autres services : 1 800 euros

## Autres informations

### Evènements postérieurs à la clôture

---

La crise Ukrainienne n'a pas d'impact sur les comptes clos au 31/12/2021.

La société n'est pas exposée sur l'Ukraine et sur la Russie.

La société n'est pas impactée par les sanctions imposées à la Russie.

### Engagements de retraite

---

Montant des engagements pris en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées : 64 098 euros

Les engagements en matière de retraite ont été valorisés dans l'annexe des comptes uniquement pour les salariés présents en CDI ayant plus de 50 ans à la clôture de l'exercice.

Pour un régime à prestations définies, il est fait application de la recommandation n°2003-R.01 du 1er avril 2003.